

Les Projets "Jeffersonien" et "Hamiltonien" et la naissance des Etats-Unis: Paradoxes d'une démocratie libérale

Kouassi Honoré KOUADIO,
Université Félix Houphouët-Boigny

Introduction

Thomas Jefferson et Alexander Hamilton ont tous deux, des opinions politiques que l'on pourrait facilement opposer. Ces deux opinions se distinguent tant au niveau des principes que des moyens nécessaires à leur application. Hamilton est l'adepte des droits des Etats fédérés. Quant à Jefferson, il prône la toute puissance de l'Etat fédéral. Mais il ne faut pas voir les positions de ces deux personnalités apparemment opposables sous un angle radical. Un tel projet réduirait, à tort d'ailleurs, leurs visions et tuerait la quintessence même de la rhétorique libérale américaine. Pour mieux comprendre ces deux acteurs et leurs systèmes, il faut évaluer le niveau de contribution de chacun des deux dans la constitution d'une pensée et la mise en place d'un système politique.

En évitant toute simplification, l'on pourrait percevoir une certaine continuité de principes au niveau des pensées d'Hamilton et de Jefferson. Cette continuité est éminemment importante en ce sens qu'elle offre la possibilité d'expliquer et de justifier les pratiques politiques de chacun des deux acteurs et surtout de mieux apprécier le paradoxe de la tradition démocratique libérale des Etats-Unis. Cette contribution est une analyse de deux opinions ou visions, incompatibles en apparence, des principes majeurs qui fondent la République américaine, des fins qu'elle doit poursuivre et des moyens nécessaires que le gouvernement devra mettre en œuvre. Il s'agit d'examiner à partir d'une approche historique et civilisationniste comment les deux traditions hamiltonienne et jeffersonienne, tout en s'excluant mutuellement, ont convergé pour jeter les bases de la superpuissance américaine. Cette démarche aide à comprendre que la capacité américaine à gérer ses contradictions internes pourrait servir de modèle à d'autres Etats. Pour ce faire, nous tenterons d'abord de comprendre les visions des deux acteurs à travers la notion de nature comme fondement de la République américaine. Dans un second temps, nous mettrons en lumière l'articulation entre le pouvoir central et la volonté populaire en jeu dans les questions qui opposent les deux hommes politiques : la représentation.

I. Notion de nature, fondement de la République américaine

Alexander Hamilton et Thomas Jefferson se rejoignent et partagent des convictions relatives aux principes politiques et surtout éthiques de leur époque. Ils sont issus d'une époque de l'histoire connue sous le vocable de Siècle des Lumières et ont été formés aux mêmes influences intellectuelles au sein de grandes institutions de formation et d'éducation américaines.¹

La question centrale à laquelle les deux acteurs tentent de répondre est la suivante : Comment fonder en nature, la légitimité de l'ordre social et politique² ? Il ne fait aucun doute, la

¹ Alexander Hamilton a fait d'abord des études de médecine à King's College (l'actuelle Université de Columbia) à New York avant de faire du droit. Quant à Jefferson, il a étudié le droit à College of William and Mary.

² Magali Bessone, *A l'origine de la République américaine : un double projet*, p. 22



notion de nature telle qu'invoquée par Jefferson et Hamilton, reste et demeure un concept varié du point de vue du sens. Toutefois, il faut se convaincre qu'elle offre la possibilité de penser l'universel et donc place l'être humain dans l'ordre du monde. La formation reçue au cours de la période du Siècle des Lumières a été déterminante pour les deux personnalités en ce qu'elle a permis de justifier et de légitimer la Révolution américaine et de mettre en place un régime républicain.

Sur le plan de la nature humaine, l'homme est un être qui a des droits universels. Dans cette perspective, il appartient au politique d'œuvrer pour la protection et le maintien de ces droits, et non de les outrepasser encore moins les violer. En invoquant la nature, l'objectif visé est de conceptualiser une morale et une histoire naturelles, mais aussi, de fonder l'ordre politique sur des lois naturelles. Magali Bessone écrit à ce propos :

L'Amérique est la République de la nature parce qu'elle incarne les normes de la nature et aussi parce qu'elle est proche de la nature « sauvage » dans toute sa puissance et sa vitalité. Ce à quoi s'emploient les Pères fondateurs, c'est de fonder un ordre social et politique typiquement américain sur la nature aux fins d'en ôter l'artificialité et en garantir ainsi la pérennité. (2007, 11)

Les deux ex-Secrétaires s'attachent à l'idée de nature comme élément de base dans le processus de formation de la nation américaine. Il convient donc d'explorer le concept de la nature tel que perçu par chacun des deux acteurs.

1- Hamilton et le concept du droit naturel

Hamilton a toujours soutenu la révolution américaine et s'est constamment engagé en faveur du républicanisme. Ses premiers écrits, principalement son pamphlet *A Full Vindication of the Measures of Congress* (1774), font d'ailleurs largement écho de cet engagement qui prend appui sur la théorie des droits naturels. Hamilton démontre que de façon naturelle, du moins au nom du droit naturel, les colonies américaines disposent pleinement du droit de révolte contre la Grande Bretagne, Mère Patrie, colonisatrice du nouveau continent, afin de se libérer et songer à se prendre en charge.

Hamilton fait un long exposé sur l'autonomie et l'indépendance des colonies à se gouverner elles-mêmes. Cette discussion est d'une importance capitale car il est nécessaire de préparer cette transition. D'abord, il faut concevoir des textes et penser aux critères de choix des futurs représentants du peuple. L'indépendance qui pointait à l'horizon devait être abordée avec beaucoup de sérénité pour éviter qu'une fois acquise, elle ne soit pas un outil d'auto-destruction. Hamilton fait allusion à John Locke (*Essai sur l'entendement humain*) et à Montesquieu parlant des droits dont tous les hommes sont naturellement dotés :

De tout temps, les hommes bons et sages (...) ont supposé que la divinité, à partir des relations dans lesquelles nous nous trouvons à son égard et à l'égard de tout autre, a constitué une loi éternelle et immuable qui est, sans qu'on puisse s'en dispenser, obligatoire pour toute l'humanité et préalable à toute institution humaine quelle qu'elle soit. C'est ce qu'on appelle la loi de la nature, " qui, coexistant avec l'humanité (...) est supérieure en

obligation à toute autre. Elle oblige sur toute la surface du globe, dans tous les pays et en tous temps. Aucune loi humaine n'est valable si elle lui est contraire. (1690, 41)

Ce qu'il faut comprendre par cette idée, c'est qu'au nom du droit naturel dont dispose tout peuple à se gouverner lui-même, la société civile assure pour ainsi dire, le prolongement de la loi de la nature qui se confond à l'existence des peuples. Ce droit confère la liberté et la sécurité à l'humanité et au nom de ce même droit, les groupes colonisés peuvent recourir à la force pour se faire justice. En d'autres termes, ce qui justifie, fonde et confère la légitimité à la révolution américaine n'est rien d'autre que la représentation des droits naturels. La société civile a la capacité d'assurer, et ce de façon effective, le droit à l'auto-préservation :

Le but principal de la société est de protéger les individus dans leur jouissance de ces droits absolus qui leur sont conférés par les lois immuables de la nature ; mais ces droits ne pourraient pas être préservés, paisiblement, sans cette assistance mutuelle et ces rapports qui sont gagnés par l'institution de communautés sociales et amicales. De là s'ensuit que la fin première et primordiale des lois humaines est de maintenir et de réguler ces *droits absolus* des individus³.

Tout ce qui justifie et fonde le gouvernement civil provient de principes de la loi de la nature. Cette perspective définit le critère du gouvernement dit juste ; celui d'être libre et d'avoir un système de fonctionnement qui s'appuie sur le principe de l'égalité politique. C'est ce qui légitime d'ailleurs le droit des colonies américaines à se révolter pour leur autonomie. Déjà en 1775, avant même la création du gouvernement fédéral, Hamilton écrivait :

Le même état de passion qui pousse la multitude, qui ne possède pas une quantité suffisante de raison et de connaissance pour les calmer, à s'opposer à la tyrannie et à l'oppression la conduit naturellement à mépriser et à condamner toute autorité. (Hamilton, 1792, 17-19)

La condition essentielle pour assurer la protection des droits des citoyens est la mise en place de règles mais surtout l'établissement d'une autorité. Le gouvernement émanant du Republicanisme exige des individus, la modération dans tous les actes pour annihiler toute tendance d'excès. L'Education est un outil pouvant aider à satisfaire cet objectif.

Pour Hamilton, les principes de la théorie politique aussi bien que ceux liés à l'économie politique ont tous pour socle, la loi de la nature humaine. Ainsi, sur le gouvernement pèse la responsabilité de travailler à équilibrer ou contrebalancer chez l'individu, toute passion et autre excès dont la conséquence immédiate n'est rien d'autre que la quête de l'intérêt particulier. Or, la priorité des priorités pour Hamilton, réside dans la préservation de l'intérêt général, gage de stabilité et de sécurité. En d'autres termes, à partir du droit naturel, l'on comprend les choix politiques d'Hamilton à la naissance de la République américaine. Quant à Jefferson, il reste proche d'Hamilton en ce sens qu'il ne rejette pas le concept de nature. Il articule plutôt sa philosophie politique autour de la nature physique.

³ Alexander Hamilton, *PAH, I, p.87 (de Blackstone, Commentaries on the Laws of England), vol. I, p.41*

2- Thomas Jefferson et la nature physique

Les lettres privées de Jefferson permettent de comprendre sa filiation intellectuelle et son opinion personnelle des courants de pensée philosophiques qui l'ont inspiré. Si l'on ne peut faire de lui le disciple d'un courant de pensée spécifique, on peut toutefois faire référence à d'éminents philosophes qui ont éclairé et servi de source à l'homme. Pour mieux comprendre la vision de Jefferson, nous ferons référence à trois philosophes dont Locke, Newton et Francis Bacon.

En effet, le fondement de la philosophie de ces trois penseurs est la méthode empirique selon laquelle la connaissance débute par l'enseignement expérimental. Dans les « American colonial colleges », figure en bonne place le mouvement intellectuel des Lumières écossaises étudié par Jefferson. Il y a aussi l'environnementalisme qui représente une autre influence philosophique dans l'usage que Jefferson fait du concept de nature.

Le courant de pensée environnementaliste fait du climat et de l'habitat deux éléments fondamentaux dans tout projet de constitution d'une entité étatique et de son principe de fonctionnement. Et justement, l'environnement rural est le lieu où vivent 95% des Américains⁴. Ce qui signifie qu'une importante frange de la population américaine doit sa survie aux saisons, à la terre et au climat au même titre que Jefferson lui-même, propriétaire terrien.

L'égalité est par ailleurs, l'un des outils essentiels de la vision de Jefferson. La Déclaration d'Indépendance en est une parfaite illustration. « Nous tenons ces vérités pour évidentes par elles-mêmes : tous les hommes ont été créés égaux ; ils ont été dotés par le Créateur de *certain*s droits inaliénables, parmi lesquels la vie, la liberté et la poursuite du bonheur »⁵.

L'égalité entre tous les citoyens est un gage de stabilité et de sécurité. Et au nom de la loi naturelle qui offre la vie et la liberté aux hommes, l'égalité ne devrait être refusée à aucun citoyen. Si les institutions sociales chargées d'organiser la société parviennent à atteindre cet objectif, cela aidera à créer les conditions pour le maintien d'une cohésion sociale durable.

Cet état est aussi un état d'égalité : en sorte que tout pouvoir et toute juridiction est réciproque, un homme n'en ayant pas plus qu'un autre. Car il est très évident que les créatures d'une même espèce et d'un même ordre, qui sont nées sans distinction, qui ont part aux mêmes avantages de la *nature*, qui ont les mêmes facultés, doivent pareillement être égales entre elles, sans nulle subordination ou sujétion...⁶

Pour Jefferson, le régime républicain de l'Amérique naissante doit être fondé sur le principe de l'égalité. C'est ainsi que la survie de l'individu, être social, qui passe par la vie, la poursuite du bonheur, la vigilance de l'instance politico-étatique et le bien être social peuvent être assurés. Une autre pensée a influencé la vision de Jefferson. Il s'agit du Christianisme déiste, courant qui admet que le monde, créé par un être suprême appelé Dieu, est un ensemble de lois que l'homme peut saisir et qui a pour objectif de parfaire la nature. L'homme habite ainsi un système vaste qui

⁴ Donnée issue du Recensement général américain de 1790

⁵ Termes du premier projet d'Indépendance rédigé par Jefferson et retiré document final plus tard par le Congrès

⁶ Locke, Essai sur l'entendement humain, p.143

constitue son cadre de vie. Il doit éviter tout comportement pouvant nuire à l'ordre social et inscrire ses actions dans le respect des lois de la nature qui s'avèrent être aussi sa propre nature.

Tout l'enjeu de la République naissante se joue dans l'alliage entre l'homme et son milieu, ou encore entre l'Américain et l'Amérique. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre la vision politique de Jefferson. Elle fait de la nature physique et du citoyen Américain, deux entités naturellement condamnées à coexister. La Land Ordinance⁷ a été accompagnée d'une carte géographique qui matérialisait le territoire et créait ainsi l'Amérique répartie en districts territoriaux.

Le tracé des frontières et la division cartographique jettent les bases de la démocratie locale. A la naissance de la République américaine, la carte a un rôle économique dans la mesure où elle permet de créer des richesses. L'essentiel du territoire étant à conquérir, la carte représente un outil essentiel pour les différents flux migratoires vers l'Ouest. La nature et sa représentation cartographique constituent l'élément fondamental sans lequel il ne pourrait y avoir de lien entre la nature universelle et la nature humaine. Ce système fonde et légitime la République américaine au moment de sa naissance. Intéressons-nous alors à la question de l'organisation politique, particulièrement, à l'épineux problème de la représentation qui oppose Jefferson à Hamilton.

II. La Démocratie représentative américaine

L'idée de la création d'une République dont les aspects et le principe de fonctionnement seront typiquement américains, du moins tiendront strictement compte des réalités de la jeune République renvoie aux Républiques Antiques. Contrairement aux différents régimes pratiqués en Europe, notamment l'Empire et la Monarchie, il s'agit pour les Pères fondateurs de mettre en place une entité politique qui se conforme aux seules réalités américaines. Toutefois, cette référence faite aux Républiques Antiques ne se limite pas à une simple imitation du principe républicain. La taille du nouveau territoire constitue à elle seule un obstacle majeur à cette imitation qui impose d'ailleurs plusieurs challenges. En effet, la nation américaine d'où l'instance politique pourrait tirer sa source n'étant pas encore constituée, du moins légalement, deux choses restent à faire : d'abord mettre en place la nation américaine qui puisse jouir des prérogatives de souveraineté et ensuite œuvrer au maintien de sa stabilité. Mais comment y parvenir ? Cette interrogation conduit à analyser et à décrypter le sens de la représentation telle que perçue par Hamilton et Jefferson.

1- Hamilton et le sens de la Représentation

Hamilton est un nationaliste conservateur. Pour lui, les représentants du peuple doivent être choisis sur la base de critères rigoureux. Ces représentants doivent être de vrais patriotes soucieux de la cohésion et de la stabilité de la République. Hamilton milite en faveur d'une représentation de type symbolique dans laquelle représentants et représentés ne fonctionnent que comme des symboles. Bruce Ackermann appelle cette perspective une « interprétation sémiotique de la représentation » (2008, 230). Les représentants sont bien plus que la réalité du peuple dont ils constituent l'essence et certaines valeurs. Le peuple en tant qu'entité constituée ou corps n'existe pas. Seules les personnes individuellement séparées qui constituent le corps existent comme réalité.

⁷ L'Ordonnance sur la terre adoptée le 20 Mai 1785 a organisé la vente des terres dans les territoires peu connus, à l'instar des Etats originaux acquis en 1783 au Traité de Paris au lendemain de la Guerre d'Indépendance [les italiques sont réservés aux titres des ouvrages]

S'il y a donc un intérêt collectif sur lequel il faut statuer, c'est le bien distributif des membres du corps. Cependant, Hamilton redoute une autre réalité : la dissolution et l'anarchie de l'union républicaine qui pourraient être dû à l'importance de la taille du système de représentation en raison de l'étendue du territoire. Il affirme : « Plus le nombre d'hommes de valeur susceptible d'être élus est grand, plus le rapport entre représentants et représentés est optimal » (Bessone, 2007, 23). En effet, la diversité des intérêts dans une République aussi vaste que les Etats-Unis peut s'avérer un frein, voire un obstacle majeur à son équilibre et à sa stabilité.

Hamilton est convaincu qu'instaurer un gouvernement républicain aux Etats-Unis est quasiment impossible. De ce fait, il suggère une autre alternative qui privilégie et favorise une instance suprême de représentation investie de pouvoirs de suppression des factions domestiques, même avec l'usage de la force. Hamilton développe ainsi l'idée du renforcement du pouvoir exécutif sur le pouvoir législatif ou encore du gouvernement fédéral sur les Etats. Il s'agit de favoriser l'union par le canal d'un intérêt national.

Le régime adapté à la République américaine naissante est celui dans lequel ceux qui gouvernent ou qui bénéficient d'un mandat du peuple sont ceux qui incarnent des valeurs républicaines. Ces dirigeants doivent pouvoir contrôler tous ceux qui dans la communauté sont turbulents, esclaves parfois de leurs passions et peu respectueux des normes établies par l'instance centrale.

Bien que très attaché à l'égalité des droits, Hamilton est d'avis que seules les personnes vertueuses soucieuses de l'intérêt national doivent être élues. La représentation se limite donc aux personnes qui rentrent dans ce canevas. Elle n'est pas ouverte à tous. Hamilton relève deux critères fondamentaux que sont le mérite et la vertu. L'idée de « donner la chance à tout le monde » n'existe pas chez Hamilton. Autrement dit, tout le monde ne peut pas représenter encore moins diriger.

Hamilton soutient par ailleurs que l'exécutif, en tant qu'instance suprême de représentation et de décision, a la responsabilité de concilier tous les groupes sans exception, aussi bien ceux dits minoritaires. Cet alliage social ou encore cette alliance est nécessaire voire indispensable pour le maintien de la cohésion au sein de la République. Cela évitera le risque de dissolution de l'union qui compromettrait l'existence même de la République.

A la Convention du 18 Juin 1787 en Philadelphie, Hamilton plaide pour un Exécutif et un Sénat élus au suffrage universel indirect et qui seront en fonction aussi longtemps que ceux qui les incarnent resteront des personnes vertueuses. Filtrer les représentants par le suffrage universel indirect et instaurer un système de mandats à durée très longue aideront à maintenir et à garantir la pérennité de la République.

Aussi, ce système permet-il d'assurer un contrôle régulier des masses aux passions très variées et extrêmement dynamiques et aussi des représentants aux multiples intérêts et ambitions personnels. Equilibrer les pouvoirs de cette manière est cruciale en démocratie pour parer à toute éventualité de dégénérescence de la République et particulièrement de celle en constitution.

Comme on vient de le voir, dans la conception Hamiltonienne de la représentation, l'instance suprême de gestion et de décision demeure le gouvernement fédéral qui dispose de tous les pouvoirs nécessaires et aussi qui a un rôle de modérateur pour assurer à la République, sa permanence. Voilà tout l'enjeu du texte fondamental sacré qu'est la Constitution. Et pour assurer cet

important pouvoir mais aussi garantir à la République une image de marque, Hamilton, conservateur et spécialiste de la finance, suggère que le gouvernement fédéral s'appuie sur une solide économie qui constitue d'ailleurs le socle de tout le système politique qu'il théorise. Thomas Jefferson, lui, voit les choses différemment même si parfois, il rejoint Hamilton.

2- La Représentation selon Jefferson

Jefferson est avant tout un libéral moderne. A maintes reprises, il a déclaré n'être ni fédéraliste encore moins anti-fédéraliste. Dans les propositions de Hamilton, il voit deux « pilules amères. » (1787, 445) D'abord l'inexistence de droits de base et inaliénables communément connus sous le vocable de *Bill of Rights*, et ensuite l'épineuse question de la non rotation des charges.

En effet, c'est par le canal de la rotation des charges que les représentants peuvent circonscrire leur responsabilité dans le temps car cette responsabilité est limitée à un certain nombre de mandat. Proposer que ces représentants tiennent leurs postes presque à vie ou alors selon le temps que durera leur « *good behaviour* », c'est méconnaître le caractère corruptible du pouvoir. Ce serait par ailleurs faire du Président, un roi, ce qui pourrait aboutir à une succession non électorale ou alors à une alternative de type monarchique. Or dans la représentation selon Jefferson, le peuple est perçu comme l'instance suprême sur laquelle s'appuie toute véritable démocratie.

Les gouvernements ne peuvent être qualifiés de républicains que sur la base du degré selon lequel ils sont l'incarnation de la volonté populaire. Si de façon régulière cette volonté n'est pas renouvelée, « le républicanisme ne serait qu'un simple idéal qui disparaît et se dissipe de façon insensible » (Goussot, 2009). Jefferson comme on peut l'apercevoir, est attaché à l'idée de gouvernement direct du peuple par le peuple.

Par ailleurs, contrairement à Hamilton, Jefferson ne voit pas la Constitution comme un texte sacré qui ne peut et doit subir des amendements réguliers. Même s'il reste un texte fondateur majeur, la Constitution doit évoluer, et avec elle, les idées républicaines. « Les lois et les institutions doivent accompagner le progrès de l'esprit humain » (1816, 616). Jefferson révèle ici l'importance des réformes constitutionnelles dans toute démocratie pour s'adapter aux réalités du moment. En définitive, le problème ne réside pas dans les possibles imperfections structurelles contenues dans la Constitution. Ce sera plutôt l'incapacité des citoyens à détecter ces imperfections et à proposer ou même exiger les changements adéquats au nom de la démocratie qui constituerait le vrai péril.

Le système jeffersonien redoute le pouvoir centralisé qui se matérialise par un exécutif fédéral. Il voit dans un tel pouvoir un risque autoritaire en raison de l'importante concentration des charges et de l'éloignement de l'instance majeure qu'est le peuple. De ce fait, il appuie l'idée de *local self-government* qui se traduit par les pouvoirs accordées au peuple dans les Etats fédérés. L'objectif ici est de parer à tout risque de despotisme que pourrait faire naître un gouvernement centralisé trop puissant.

En réalité, Jefferson a une autre lecture du système fédéral dont il fait d'ailleurs une analyse contractualiste. En effet, l'autorité du pouvoir fédéral ne tire sa légitimité que dans la délégation des pouvoirs à lui consentis par les Etats qui représentent les premières entités politiques, émanation directe de la volonté populaire.

Le maintien du *self-government* passe par une bonne politique d'éducation des masses. Cette « éducation doit enseigner les vertus et valeurs morales et forger le sens des responsabilités » (Booker T. Washington, 2008, 165). Car seul un peuple éduqué et bien éduqué au plan moral est

capable de surveiller constamment les actions des gouvernants, juger de son bonheur, et partant, de la légitimité même de l'entité gouvernementale. Le peuple pourra ainsi faire entendre sa voix pour le canal de procédures légales et régulières. Tous ceux qui aspirent représenter le peuple à quelque niveau que se soit doivent pouvoir bénéficier de cette éducation politique qui pourra renforcer la conscience de leur rôle dans l'expression de la volonté populaire.

Le système Jeffersonien de la représentation ne fait pas de l'intérêt collectif une nécessité ou encore une priorité sur l'intérêt particulier. En effet, la « poursuite du bonheur » selon Jefferson, se fait mieux dans un cadre plus local, notamment au niveau des Etats, que dans une vision fédéraliste beaucoup plus vaste. Ainsi, autant le gouvernement fédéral n'est pas une nécessité, autant le projet de contrôle des passions des individus n'est pas nécessaire. La permanence ou la survie de la République dépend donc davantage des réalités locales.

Conclusion

Hamilton et Jefferson restent et demeurent deux personnalités américaines de haut niveau ayant influencé l'histoire des Etats-Unis. A travers les théories politiques issues de leur formation reçue au cours de la période du Siècle des Lumières, Hamilton, le démocrate, et Jefferson, le libéral, ont proposé deux visions qui ont fait des Etats-Unis la superpuissance et la grande démocratie reconnus mondialement aujourd'hui. La prise en compte des principes républicains proposés par chacun d'eux permet d'éclairer le paradoxe de la démocratie libérale américaine. La République américaine s'est construite sur un équilibre à la fois fragile et ambigu et n'est rien d'autre que Hamilton au bras de Jefferson. En d'autres termes, les Etats-Unis sont la fusion de deux opinions certes divergentes, mais qui ont su cohabiter et préserver l'intérêt national.

Le parti républicain et le parti démocrate, les deux plus importants partis politiques américains sont l'émanation directe des opinions développées et soutenues par Jefferson et Hamilton. C'est la raison pour laquelle l'alternance politique, en termes de gestion du pouvoir d'Etat s'est davantage opérée entre Républicains et Démocrates.

Les deux personnalités offrent ainsi une belle leçon d'union au nom de l'intérêt général, même dans la diversité des opinions. En d'autres termes, la divergence des vues doit être perçue comme des opportunités de rapprochement des peuples, une richesse typiquement américaine, et non des prétextes de conflits. Jefferson est un libéral moderne et Hamilton, un nationaliste conservateur. Leurs divergences d'opinions et de pensées ont permis à l'Amérique de se construire sur un système de contrôle et d'équilibre communément appelé "Checks and Balances" entre les instances que sont l'Exécutif, le Législatif et le Judiciaire dans la gestion nationale et les processus de prise de décision.

Bibliographie

ACKERMAN, Bruce, *Au nom du peuple : les fondements de la démocratie américaine*, trad.J. F. Spitz, Calmann-Lévy, 1998.

BESSONE, Magali, *A l'origine de la République américaine : un double projet Thomas Jefferson et Alexander Hamilton*, Paris, Michel Houdiard, 2007.

CUNNINGHAM, Noble E. jr., *Jefferson vs Hamilton: confrontations that shaped a nation*, Boston, Bedford / St. Martin's, 2000.

FOHLEN, Claude, *Thomas Jefferson*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1992.

ELKINS, Stanley, *The Age of Federalism: The Early American Republic, 1788-1800*, New York, Oxford University Press, 1993.

GOUSSOT, Michel, *Éléments de civilisation américaine*, Paris, Ellipses, 2009.

HAMILTON, Alexander, *Lettre à Edward Carrington*, Mai 1792

LACORNE, Denis, *L'Invention de la République : le modèle américain*, Paris, Hachette, 1991.

ONU, Peter S, *Jeffersonian America*, Malden (MA), Blackwell Publishers, 2002.

READ, H James, "Alexander Hamilton's View of Thomas Jefferson's Ideology and Character" in *The Many Faces of Alexander Hamilton: The Life and Legacy of America's Most Elusive Founding Father*, ed, Douglass Ambrose & Robert W. T. Martin, New York, New York University Press, 2006.

WASHINGTON, Booker T, *Up From Slavery: Ascension d'un esclave émancipé*, Paris, Nouveaux Horizons, 2008.